

DOSSIER À DÉPOSER
AVANT LE 15/11/2026

AIDE À L'ACHAT D'UN VAE

VÉLO À ASSISTANCE ÉLECTRIQUE

LA SUBVENTION PEUT ATTEINDRE
40 % DU PRIX D'ACHAT DU VÉLO,
DANS LA LIMITE DE 400 €

CONDITIONS

- > REVENU FISCAL DE RÉFÉRENCE 2025
INFÉRIEUR OU ÉGAL À 15 400 €
- > ÊTRE DOMICILIÉ(E) DANS L'UNE
DES COMMUNES MEMBRES
DE LA 3CMA
- > AVOIR FAIT L'ACQUISITION D'UN VÉLO
À ASSISTANCE ÉLECTRIQUE EN 2026
ACHETÉ AUPRÈS D'UN PROFESSIONNEL

INFORMATIONS

[COEURDEMAURIENNE-ARVAN.COM/
ACTUALITE/VELO-ELECTRIQUE](http://COEURDEMAURIENNE-ARVAN.COM/ACTUALITE/VELO-ELECTRIQUE)



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES CŒUR DE MAURIENNE ARVAN
125 avenue d'Italie
73300 Saint-Jean-de-Maurienne
Tél : 04 79 83 07 20



IPNS / Photo : unsplash.com / Ne pas jeter sur la voie publique



Communauté de Communes
Cœur de Maurienne Arvan